



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 Février 2024

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN, Aurélie CALVEL, Francis MOGNIOT, Dominique RENARD, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

Absents : Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Patrick ROMANOW, Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Jean-François BERNICCHIA et Anne BOULIN, excusée.

La séance commence à 20h00. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 6 Octobre 2023.

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'Unanimité.

2. Titularisation d'un Adjoint Technique Stagiaire.

La période probatoire de 6 mois étant terminée et la personne apportant satisfaction, il est proposé de titulariser l'Agent.

Adopté à l'Unanimité.

3. Convention Cantine RPI.

Monsieur le Maire reporte ce point à un prochain Conseil.

4. Demande de subvention FER.

Monsieur CARBUCCIA expose que la rénovation du local chauffage est éligible à la subvention FER (Fonds d'Equipement Rural) au taux maximum de 40% du montant HT soit sur

Chaudière : 8 222,25€ HT (x40%)

Porte et imposte : 3 622,34€ HT (x40%)
et demande au Conseil d'autoriser M. le Maire à solliciter cette subvention.

Adopté à l'Unanimité.

5. Affouage.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention. Période de coupe : 01/01 au 30/04 avec enlèvement au plus tard le 31/12 de l'année en cours. Prix du stère 5€. Les garants sont Messieurs Claude TESSIER et Dominique RENARD

Adopté à l'Unanimité

6. Convention 2024 des missions optionnelles du Centre de gestion.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention.

Adopté à l'unanimité.

7. Modification des statuts de la CACPB en matière de santé.

Monsieur le Maire rappelle les points concernés des statuts dont copie a été remise au Conseil.

Adopté à l'Unanimité.

8. Mandatement Centre de gestion pour mise en concurrence d'un marché d'assurance du risque statutaire.

Monsieur le Maire soumet au Conseil les points de ce mandatement.

Adopté par 13 voix pour et 1 abstention.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Pascal Carbuccia indique qu'il réunira prochainement la Commission Travaux en vue du budget 2024 et demande à chacun de lui adresser toute demande susceptible d'être examinée lors de cette réunion. Il fait également état de l'intervention en cours sur une chambre technique de la Société Orange rue du 8 Mai 1945.

Lucien Dubois donne information sur la dernière réunion COVALTRI (collecte bio déchets et taux TEOM 2024). Par ailleurs, il mentionne le rôle de la Commune dans le cadre de la randonnée gourmande qui fera étape à Reuil le 17 mars.

Jean-François Bernicchia rappelle le bon déroulement du Noël des enfants et le report de la dernière réunion PNR.

Catherine Riehl informe qu'elle a dû solliciter l'intervention de la CARED suite à l'absence d'un Agent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 5 Février à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 5 Février 2024

Le Maire,
P. ROMANOW

